

dangereuses où elles sont souvent exposées à perdre à la fois l'innocence et le bonheur.

On ne saurait énumérer les avantages qu'on peut retirer de l'apiculture, tous les bienfaits qu'elle peut répandre autour d'elle.

D'après l'opinion de beaucoup de praticiens, une ruche peut rapporter annuellement \$5 de revenu. Une ruchée qui vaut, dans beaucoup de localités, \$5 donnera \$5 de revenu à son propriétaire, c'est un bénéfice de cent pour cent.

Une industrie qui rapporte d'aussi beaux bénéfices vaut bien la peine qu'on s'en occupe. Son grand avantage, c'est qu'on peut l'entreprendre sans dépenser beaucoup d'argent : c'est l'industrie du pauvre par excellence.

Je suppose un ouvrier, un bon père de famille, qui n'a que son travail pour nourrir sa femme et ses enfants, qui ne peut arriver à mettre les deux bouts ensemble à la fin de l'année. Eh bien ! donnons à cet ouvrier une quinzaine de ruchées qu'il remettra aux soins de sa femme ; les quinze ruchées lui apporteront annuellement \$75 de bénéfice net, et s'il a quelque connaissance d'horticulture ou d'arboriculture, en s'y livrant seulement dans ses moments de loisir, il pourra en retirer au moins la même somme.

Ainsi, l'apiculture perfectionnée, agrandie ou unie à d'autres petites industries deviendra le second gagne-pain de la famille : elle sera pour le père un auxiliaire saisissant. La femme et les enfants seront mieux nourris, mieux vêtus : la gêne et le chagrin seront remplacés par l'aisance et le bonheur.

Le bienfait de l'apiculture aura pour effet certain de retenir et de rattacher aux champs les ouvriers des campagnes. Ce n'est pas de gaieté de cœur que le paysan quitte son village natal ; qu'il dit adieu aux doux souvenirs de son enfance et de sa jeunesse, et cela pour aller se mêler à la population d'une grande ville. Obligé par une impérieuse nécessité de quitter son pays, il emporte et conserve dans son cœur le désir et l'espoir d'y revenir un jour. Aussi voyons-nous souvent l'ouvrier villageois, après une absence plus ou moins longue, revenir aux lieux qui l'ont vu naître. Sa perspective, à lui, c'est de mourir sur son lit de paille, de reposer à l'ombre des cyprès, sous les gazons fleuris, à côté de ses parents, de ses aïeux.

Ce n'est pas seulement la famille de l'ouvrier qui aura à jouir des bienfaits de l'apiculture ; elle sera encore la providence de tous les malheureux que nous voyons chaque jour à nos portes demandant le morceau de pain destiné à soutenir leur triste existence. Eh bien ! que les personnes

charitables qui les assistent cherchent à leur faire obtenir quelques ruches ; qu'elles en fassent des apiculteurs, et les parias de la société, grâce à cette petite industrie, ne seront plus obligés de recourir à la charité publique, de manger le vil pain de l'aumône.

L'apiculture, jointe à un faible travail, les mettra à l'abri du besoin : ils passeront d'un état nuisible à un état d'indépendance et d'aisance relative.

(1)

Il n'est pas jusqu'à ces hommes éprouvés par de grands chagrins, qui supportent avec peine le poids de la vie, craignant tous les jours de succomber à la tentation de s'en délivrer qui trouveront aussi dans les distractions, dans les occupations si attrayantes de l'apiculture, un adoucissement à leurs infortunes. Et au lieu de faire un lâche et coupable sacrifice de leur vie, ils l'emploieront à répandre autour d'eux les bienfaits de la culture rationnelle des abeilles (2). Le bienfait de l'apiculture aura donc le grand et précieux avantage de faire diminuer le nombre des suicides.

La pratique de l'apiculture en se généralisant aura encore pour effet de détourner les ouvriers des campagnes de la fréquentation des cabarets. Personne n'ignore que l'ivrognerie fait aujourd'hui de grands ravages non seulement dans les villes mais encore au sein des populations rurales. C'est là un grand mal social qui fait chaque jour de bien tristes progrès, sans qu'on ait pu jusqu'ici trouver un remède efficace à lui opposer. En inspirant aux ouvriers des campagnes le goût de l'apiculture, j'ai l'espoir qu'on parviendra à les détourner de cette habitude funeste qui met la discorde dans les ménages et est souvent une cause de gêne ou de ruine pour les familles.

L'ouvrier villageois qui s'adonnera à la culture des abeilles trouvera moyen d'occuper ses loisirs si agréablement, soit à la garde de son rucher, soit en construisant lui-même le logement de ses abeilles, qu'il ne sacrifiera plus aucun temps à la dissipation.

Ainsi, outre le bénéfice que lui procurera la culture des abeilles, il lui reviendra un autre avantage pécuniaire résultant de cette industrie, en lui faisant éviter des dépenses inutiles et souvent nuisibles à sa santé. S'il se permet quelques récréations, il les prendra en compagnie de sa

(1) Ce n'est pas en assistant le pauvre dans sa misère qu'on le soulage véritablement : c'est en le retirant hors de cet état.

« La Bruyère. »

(2) Si la vie t'est à charge, cherche quelque bien à faire. Si cette considération te retient aujourd'hui, elle te retiendra demain, après-demain et toute ta vie.

« J. J. Rousseau. »

femme et de ses enfants et de manière à ne pas perdre de vue les intérêts de son rucher.

Ce ne sera pas un des moindres bienfaits de l'apiculture de resserrer et de fortifier les liens de la famille, qui tendent à s'affaiblir et à se relâcher de plus en plus.

On voit partout, dans les villages, s'ouvrir de nouveaux cabarets : le nombre s'en accroît de jour en jour, et cela sans doute, en raison du nombre croissant des consommateurs. Eh ! bien ! opposons à l'accroissement des cabarets, l'accroissement des ruchers. Faisons, au moyen de l'apiculture, la guerre à l'ivrognerie : c'est une habitude déplorable qui tend à se propager partout. C'est à l'apiculture que sera dévolue cette mission moralisatrice.

Bientôt, j'en ai le ferme espoir, les réunions cantonales prendront une grande extension : c'est le meilleur moyen de répandre partout le bienfait de l'apiculture rationnelle. Déjà M. Vasseur, instituteur à Bléquen, a fait l'application de ce système de propagation dans le canton de Lumbrès. De mon côté, j'ai fait aussi des démarches et je m'occupe activement de l'organisation de conférences dans mon canton. Je compte pour mener à bien l'œuvre commencée sur le concours de M. Dégrosilier de Saint-Aubin. Traditionnellement dévoué aux intérêts du pauvre et de l'ouvrier, il sera heureux de trouver là une nouvelle occasion de faire le bien, d'accomplir une œuvre philanthropique à l'égard de cette partie si intéressante de notre population cantonale. La grande influence qu'il y a acquise par ses bienfaits assure d'avance le succès de notre entreprise.

Pour que les conférences cantonales soient vraiment profitables à l'apiculture, elles ne doivent pas rester circonscrites dans quelques cantons, il faut qu'elles se répandent partout ; afin de répandre partout le système de la conservation des abeilles, et le bienfait de l'apiculture rationnelle.

Jamais une œuvre n'a été plus digne de l'approbation du gouvernement, n'a mieux mérité son appui et ses encouragements. Il s'agit ici d'une industrie particulièrement destinée à venir en aide aux pauvres, aux laborieux ouvriers des campagnes. Les ouvriers des campagnes concourent comme les ouvriers des villes à la grandeur et à la prospérité de la France ; ils doivent donc mériter le même intérêt. N'est-il donc pas malheureux de voir ces courageux ouvriers qui nous donnent non-seulement le miel, mais encore le pain et le vin, ces deux principes de la richesse nationale, les deux éléments de la force humaine, manquer eux-mêmes des choses les plus nécessaires à la vie ? L'apiculture mieux apprê-